

Projet LAC EFTi4all

« La Logistique Martiniquaise performante et innovante »

PRESENTATION AAP EFTi4all :

Dans le cadre d'un consortium composé de 14 Etats membres de l'UE, la CTM est lauréate de l'appel à projet « eFTI4ALL », au titre du programme européen Connecting Europe Facility (CEF) 2023, pour la mise en œuvre d'un site pilote dans la Grande Caraïbe en partenariat avec les différents acteurs publics et privés martiniquais, régionaux et mondiaux.

Ce projet eFTI4ALL fait partie d'une initiative européenne plus vaste qui se concentre sur la numérisation des informations relatives au transport de marchandises, dans le cadre du règlement eFTI n° 2020/1056 sur les Informations Électroniques de Transport de Fret adopté par le Parlement et le Conseil européens le 15 juillet 2020.

L'objectif d'eFTI4ALL est de simplifier l'échange de données dans le transport sur le continent Européen et dans les RUP UE, en améliorant l'efficacité de la logistique et la conformité avec les exigences réglementaires. Ce projet vise à remplacer la documentation papier par des plateformes numériques, permettant une meilleure précision, sécurité et accessibilité des informations de transport.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'UE de moderniser les chaînes d'approvisionnement, de réduire les charges administratives et de soutenir des objectifs de durabilité en optimisant les opérations de transport grâce à des solutions numériques.

Il impose aux États membres de l'UE d'adopter des pratiques numériques harmonisées pour le partage de données de transport, ce qui facilite les contrôles par les autorités compétentes, telles que les douanes et la police. L'impact de cette réglementation ne se limite pas aux pays de l'UE, car les entreprises du monde entier qui exportent vers l'Union doivent s'adapter à ces nouvelles exigences.

En effet, elles devront s'intégrer dans le même écosystème technique/technologique et respecter les normes électroniques définies par le règlement eFTI.

Ainsi, cette réglementation a des implications globales, modifiant la manière dont les administrations interagissent entre elles, influençant comment les entreprises gèrent leurs informations de transport et interagissent avec les autorités européennes.

Dans notre bassin régional, le site pilote eFTi4all nous amènera à travailler avec les autres RUP de l'UE de la Zone Amérique Latine – Caraïbe mais aussi avec des pays indépendants.

L'ambition de la Collectivité Territoriale de Martinique est d'utiliser cet outil numérique afin de faciliter l'interopérabilité des systèmes d'informations entre membres de l'UE et pays tiers et de renforcer l'intégration des pays dans les chaînes logistiques régionales et internationales, pour une meilleure performances logistiques et économiques.

C'est donc un outil qui a pour objet de faciliter le commerce international et la connectivité entre les pays.

Contexte géopolitique en Amérique latine – Caraïbe

- La région est aujourd’hui traversée par des dynamiques majeures :
- Présence chinoise : investissements portuaires via la Belt and Road Initiative.
- Stratégie américaine : sécurisation des flux maritimes et aériens.
- Organisations régionales (CARICOM, OECO, ALADI, MERCOSUR, AEC, SICA) : avancées vers une harmonisation logistique.
- Enjeu : si l’Europe n’investit pas, d’autres puissances fixeront les standards numériques et logistiques.
- Opportunité : eFTI4all permet à la Martinique d’être le relais européen dans la Grande Caraïbe, assurant visibilité, influence et normes communes.

OBJECTIF AAP EFTI4ALL :

L’objectif principal de la plateforme omini-canal pilote eFTI pour la zone de la Grande Caraïbe est de développer un système harmonisé et transfrontalier de portails.

Ce projet vise à :

1. Réduire les coûts administratifs (douane, DAAF, DGCCRF) et les délais de traitement des dossiers, grâce à la dématérialisation des procédures dans les chaînes d’approvisionnement,
2. Faciliter la coopération et l’intégration régionale grâce à l’interopérabilité des systèmes d’informations et les échanges de données en temps réel entre les parties prenantes d’une même chaîne logistique
4. Promouvoir la durabilité des chaînes logistiques (diminution de l’empreinte carbone : Zero papier et, concept du « juste à temps »).
5. Construire une équivalence de normes avec les pays de la Zone LAC, pour les échanges numériques relatifs au règlement eFTi (harmonisation entre UE et pays tiers).
6. Garantir la transparence et la fluidité des procédures administratives et logistiques (Droits portuaires ou aéroportuaires, Droits de douanes, Octroi de mer, TVA, fret...)

Actuellement, les échanges d’informations dans le transport de fret se font majoritairement sous forme papier, imposant un fardeau administratif important aux opérateurs logistiques et entraînant des coûts supplémentaires pour les industries, tout en ayant un impact environnemental négatif. Le règlement eFTI obligera d’ici fin 2026 les États membres à numériser leurs données pour tous les modes de transport.

Ainsi la victoire de la CTM est une opportunité pour la Martinique de démontrer son leadership dans les domaines de l’innovation et de la logistique en facilitant l’accès aux pays de la Grande Caraïbe à une technologie qui sert de base à l’harmonisation des échanges numériques en Europe et dans le reste du Monde. Elle contribue ainsi au développement économique de la Région.

Ce projet à dimension internationale est cofinancé à hauteur de 50% par l’Union Européenne.

Le projet sera mis en œuvre par les partenaires ci-après :

1. TRAFIKVERKET - TRV (Suède)
2. TRAFIKSTYRELSEN (Danemark)
3. 51BIZ LUXEMBOURG SARL (Luxembourg)
4. CIRCLE SPA (Italie)
5. GBK Trusted Partner GmbH (Allemagne)
6. eFTI Experts OÜ (Estonie)
7. KOUVOLA INNOVATION OY (Finlande)
8. VEDIAFI OY (Finlande)
9. OY AHOLA GROUP AB (Finlande)
10. DIGILOGISTIKA KESKUS (Estonie)
11. COLLIBRA (Belgique)
12. AUTHORITY FOR TRANSPORT IN MALTA (Malte)
13. FENIX Network Cross-border Data Sharing Association IVZW (Belgique)
14. NEO GLS (France)
15. PIONIRA (Belgique)
16. Ministry of Mobility and Public Works (Luxembourg)
17. Abona Verwaltungs GmbH (Allemagne)
18. Krajowa Izba Gospodarcza Elektroniki i Telekomunikacji (Pologne)
19. CFL MULTIMODAL S.A. (Luxembourg)
20. CFL CARGO SA (Luxembourg)
21. CFL TERMINALS (Luxembourg)
22. SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER LUXEMBOURGEOIS (Luxembourg)
23. CFL intermodal (Luxembourg)
24. CFL logistics (Luxembourg)
25. COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE (France)
26. MINISTRY OF DEVELOPMENT AND INVESTMENTS (Grèce)
27. PIRAEUS CONTAINER TERMINAL SINGLE MEMBER SA (Grèce)
28. MAKIOS SA (Grèce)
29. On Line Data SA (Grèce)
30. ETHNIKO KENTRO EREVNAS KAI TECHNOLOGIKIS ANAPTYXIS (Grèce)
31. EREVNITIKO PANEPISTIMIAKO INSTITOUTO SYSTIMATON EPIKOINONION KAI YPOLOGISTON (Grèce)
32. MC Baltics (Lituanie)
33. Informaciniu technologiju organizacija, UAB (Lituanie)
34. TRANSPORTO INOVACIJU ASOCIACIJA (Lituanie)
35. PORTS AND TERMINALS CVBA (Belgique)
36. Exponaut OÜ (Estonie)
37. MAJANDUS JA KOMMUNIKATSIOONIMINISTEERIUM(Estonie)
38. TELECOMUNICATII CFR SA (Roumanie)
39. KTI MAGYAR KOZLEKEDESTUDOMANYI ES LOGISZTIKAI INTEZET NONPROFIT KORLATOLT FELELOSSEGU TARSASAG (Hongrie)